







# « Renforcement des capacités de résilience et amélioration de la sécurité alimentaire dans l'Adamaoua et l'Est Phase II (PRO-ACT II) »

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant pour conduire une étude d'appui aux activités de renforcement des chaines de valeurs dans le cadre du projet

**PRO-ACT II** 

Pays: Cameroun

Lieu: Régions d'Amadoua et de l'Est

Date de démarrage souhaitée : 18 Mars 2020

Financement: Union Européenne









#### 1. INTRODUCTION

# 1.1. Première Urgence Internationale dans le monde

**Première Urgence Internationale** est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'Association mène environ 180 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'eau et l'assainissement et la relance économique. PUI intervient en appui à près de 4 millions de personnes dans 21 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, dans le Caucase et en France.

# 1.2. Première Urgence Internationale au Cameroun

Présente depuis avril 2008 au Cameroun, PUI s'est consacrée à la résolution des difficultés dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. PUI mène actuellement ses actions dans les régions de l'Extrême Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Les actions ciblent les réfugiés centrafricains installés à l'Est du pays depuis 2006 (Régions de l'Est et de l'Adamaoua) et les populations d'accueil. Les programmes ont évolué afin d'accompagner la progressive autonomie en sécurité alimentaire de ces populations réfugiées centrafricaines, la plupart souhaitant rester définitivement au Cameroun.

## 1.3. Focus sur la situation des réfugiés centrafricains

En février 2019, le HCR estime le nombre de réfugiés centrafricains à 277 443, dont plus 174 076 dans la région de l'Est, 61 664 dans l'Adamaoua et 21 764 au Nord¹ du Cameroun.

Après la signature de l'accord tripartite de rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains le 29 Juin 2019 entre le Cameroun, la RCA et le HCR, seuls 6 350 des réfugiés se sont portés candidats au retour volontaire dont 2 808 ont été déjà rapatriés selon le rapport du HCR du 5 Décembre 2019<sup>2</sup>. La majorité des personnes favorables au retour conditionnent celui-ci à la stabilisation de la situation sécuritaire en RCA. Or, le contexte sécuritaire en RCA reste très volatile comme l'indique le rapporte l'International Crisis Group<sup>3</sup>. Les régions de l'ouest de la RCA, qui sont les régions d'origine des réfugiés centrafricains, continuent d'être assujetties à des groupes armés qui contrôlent des sites miniers et les couloirs de transhumance. Même si un accord de paix a été signé le 6 février 2019, sous l'égide de l'Union Africaine, entre le gouvernement centrafricain et 14 groupes rebelles, il apparaît peu probable sur du court terme qu'une stabilité garantissant des conditions de retours satisfaisantes pour les réfugiés reviennent notamment au vu de la récurrence des violences récentes<sup>4</sup> et des nouvelles tensions que crée cet accord, qui détériorent la situation en RCA.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> UNHCR, February 2019, Factsheet

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> HCR, Rapport sur le rapatriement volontaire des réfugier centrafricains du Cameroun, 5 Décembre 2019

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-getting-talkspeace

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> République centrafricaine, L'actualité humanitaire en bref (du 28 janvier au 3 février 2019), OCHA









Cette arrivée massive de réfugiés au Cameroun a fait doubler la population de certaines communes (Garoua-Boulaï par exemple, passée de 75 000 à 130 000 personnes selon les estimations des autorités locales<sup>5</sup>).

Les institutions locales, notamment les communes et les services déconcentrés de l'Etat, malgré leur responsabilité de maître d'ouvrage pour les services de base (agriculture, eau, santé, etc.) en vertu de la politique de décentralisation au Cameroun<sup>6</sup>, ne disposent pas de mécanismes pour pouvoir contribuer de façon efficace à la gestion de cette crise. Par ailleurs, le fait que plus de 70% des réfugiés aient trouvé refuge auprès de la population hôte, a entraîné une forte pression sur les ressources naturelles (terres, points d'eau, bois, etc.), et conduit à une surexploitation des services de base et des infrastructures existantes (latrines, puits, centres de santé, écoles, etc.). Ainsi, des populations accrues d'agriculteurs et d'éleveurs aux pratiques toutes deux extensives (brûlis/semi-nomadisme) se retrouvent sur un même territoire restreint, ce qui contribue à dégrader la cohésion sociocommunautaire et économique et, les indicateurs sanitaires et nutritionnels déjà faibles.

En conséquence de cette pression, le taux de malnutrition chronique avait fortement augmenté dans les deux régions de l'Est et de l'Adamaoua. Selon la dernière enquête SMART de 2018, l'Adamaoua, présente encore une prévalence de malnutrition chronique de 28,7% chez les enfants de 0-59 mois (cette prévalence était de 40,1% en 2015 et de 34,6% en 2006), et l'Est une prévalence de 35,4% contre 37,1% trois ans plus tôt (cette malnutrition chronique atteint davantage les enfants des milieux ruraux<sup>7</sup>). De plus, la malnutrition aigüe sévère tend à augmenter dans l'Est (0,8% en 2018 contre 0% en 2017) selon les enquêtes SMART, comme dans l'Adamaoua (1,7% en 2018 contre 0,8% en 2017). Ces tendances sont confirmées par d'autres études comme la CFSVA conduite en 2017 par le PAM qui classe plus de 14% des populations de l'Est et de l'Adamaoua en situation d'insécurité alimentaire, plaçant les deux régions sur un même niveau, alors que la même étude en 2016 annonçait les chiffres de 39,1% pour l'Adamaoua et 7,5% pour l'Est<sup>9</sup>. La dégradation dans l'Est, plus particulièrement dans le Lom et Djerem qui concentre la moitié des réfugiés centrafricains de l'Est, est très inquiétante; tout comme celle du département du Mbéré dans l'Adamaoua, dont les chiffres liés à l'insécurité alimentaire sont les plus élevés du pays (28,3% de la population en insécurité 10)

Les ménages pauvres et très pauvres, autochtones comme réfugiés, vivent avec un très faible pouvoir d'achat. Une enquête plus récente menée par Solidarités International conduite en décembre 2018 sur les communes de Bétaré Oya, Garoua-Boulai (Est) et Meiganga (Adamaoua) confirment cette réalité : 79% des ménages réfugiés et hôtes pratiquent des activités économiques précaires (vente de bois/paille, travail journalier, orpaillage) et 50% n'ont aucun accès à la terre. Ainsi, faute d'opportunités économiques stables, les ménages adoptent des stratégies d'adaptation néfastes qui entretiennent le cercle vicieux de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et économique.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Rapport d'évaluation Sécurité Alimentaire / Moyens d'Existence pour la Région de l'Est, Croix Rouge Française, Janvier 2015, pp 11-12

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Enquête Nutritionnelle et de Mortalité SMART, MINSANTE/UNICEF, Cameroun 2015

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Enquête Nutritionnelle et de Mortalité SMART, MINSANTE/UNICEF, Cameroun 2017

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> EFSA Sept 2016 Evaluation de la sécurité alimentaire dans les régions de l'Est, Adamaoua, Nord, Extrême Nord du Cameroun, PAM, PNSA

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis (CFSVA), Cameroon, December 2017, MINADER et PAM, p.27.









Le moindre choc impacte directement et lourdement les moyens d'existence des ménages, qui s'avèrent n'être que peu ou pas durables, à cause 1) des faibles moyens de production agricole et du manque d'accès à la terre ; 2) du manque d'accès à des sources de revenus diversifiées et pérennes et 3) du manque de cohésion sociale et d'appropriation des activités par les réfugiés<sup>11</sup>.

#### 2. CONTEXTE DE L'ETUDE

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet PRO-ACT 2, un projet multisectoriel de renforcement des capacités de résilience et d'amélioration de la sécurité alimentaire mis en œuvre par un consortium composé de **Première Urgence International** et **Solidarités International** dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun. Le PRO-ACT touche plusieurs domaines dont: l'agriculture, l'élevage, les moyens d'existence, l'eau, hygiène et assainissement et le renforcement des capacités de services techniques déconcentrés de l'Etat. Le projet PRO-ACT a lancé sa deuxième phase depuis Juillet 2019.

## 2.1. Renforcement des chaines de valeurs pendant la phase 1 du PRO-ACT

En réponse à la préoccupation évoquée dans les précédents paragraphes, cinq acteurs humanitaires constitués en consortium (Action Contre la Faim, CARE, Croix-Rouge Française, Première Urgence Internationale, et Solidarités International), ont mis en œuvre une action multisectorielle qui s'est clôturée au mois de juin 2019, financée par la délégation de l'Union Européenne au Cameroun. Elle visait à lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces zones. Pour mener à bien cette action, une étude a été commanditée non seulement pour identifier les filières agropastorales porteuses mais aussi mettre en évidence les contraintes qui entravent le développement des chaînes de valeur. L'étude avait pour objectif principal d'identifier les principaux leviers permettant de débloquer les goulots d'étranglement spécifiques au développement de chacune des filières porteuses identifiées. Suite aux analyses initiales, l'étude s'est focalisée sur les filières suivantes : manioc, maïs, arachide, miel.

Au terme du projet, 11 plateformes interprofessionnelles ont été mises en place pour 71 acteurs et 15 formations techniques ont été délivrées au profit de 134 bénéficiaires 12. La réunion des acteurs d'une même filière au niveau d'une commune s'est avérée très pertinente. Elle a permis aux acteurs d'échanger sur les freins et les solutions locales à mettre en œuvre pour développer ladite filière. Elle a permis également aux acteurs les plus dynamiques de tirer vers le haut l'ensemble de la profession. Cette activité a été mise en œuvre de manière variable selon les partenaires. Une harmonisation des approches s'avère donc nécessaire.

## 2.2. Perspectives de la phase 2 du PRO-ACT

Dans le but de renforcer les acquis de la première phase la Délégation de l'Union Européenne a financé la deuxième phase de 24 mois et dont les actions sont mises en œuvre par un consortium composé de 2 organisations internationales que sont **Première Urgence Internationale** et **Solidarités International**. L'approche proposée pour la seconde phase reste basée sur le marché et permettra ainsi d'appuyer la durabilité de l'impact des interventions et d'analyser les systèmes du marché. Tous les maillons des

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Rapport d'évaluation Est/Adamaoua, Cameroun, Décembre 2018, Solidarités International

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Rapport d'évaluation finale du PRO-ACT, Juin 2019









chaînes de valeur des filières identifiées dans l'étude territoriale de la première phase du projet sont amenés à interagir : Production, transformation, commercialisation, services.

Cette activité doit permettre d'une part, pour les ménages producteurs, d'améliorer la valorisation de leurs productions en conservant des produits en dehors de la période de récolte, afin de pouvoir les consommer plus longtemps, en vendre une plus grande partie au cours de l'année (moins de pertes) à un meilleur prix (valeur ajoutée du produit). D'autre part pour le territoire, de voir se structurer de vraies filières grâce à des excédents de production plus réguliers et à la valeur ajoutée qu'ils généreront ; d'où l'importance d'une étude d'appui aux activités de renforcement des chaînes de valeurs.

#### 3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif d'élaborer de manière participative et pratique une feuille de route pour un renforcement des capacités de plateformes économiques/réseaux d'acteurs afin de structurer et planifier leur travail à court terme (dans le cadre du projet) et à plus long terme, le tout en proposant des stratégies sur la pérennisation de ces plateformes dans les communes de Dir, Djohong, Meiganga, Ngaoui (région de l'Adamaoua) ainsi que Garoua-Boulaï et Bétaré-Oya (région de l'Est).

De manière plus spécifique, le consultant en charge de cette étude devra :

- 1. Actualiser la cartographie des acteurs (directs et indirects) des filières identifiées pendant la première phase du projet : manioc, arachide, maïs, miel.
- 2. S'entretenir avec les membres des plateformes économiques/réseaux d'acteurs mises en place pendant la phase initiale et faire une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sur le plan technique et organisationnel de chacune d'elles.
- 3. Analyser le circuit de commercialisation et la saisonnalité des produits et sous-produits à base de Manioc, arachide, maïs, miel, légumes feuilles sur les marchés locaux.
- 4. Faire une analyse rapide du système d'information sur les marchés et proposer des actions pratiques adaptées pour renforcer le réseautage des différents acteurs des chaines de valeurs (producteurs, transporteurs, transformateur, commerçants, fournisseurs de services).
- 5. Identifier à travers les programmes/projets implémentés dans la zone ou par des interventions envisageables, des axes de collaboration avec le PRO-ACT pour faciliter le développement et la durabilité des plateformes économiques, notamment avec les projets PIDMA, PRODESV, PRODEL et CEAC mis en place par le MINADER/MINEPIA
- 6. Proposer une feuille de route avec des actions pratiques pour adresser les gaps relevés.
- 7. Organiser des ateliers de restitution au niveau local

# 4. METHODOLOGIE

La méthodologie est à la discrétion du consultant, toute fois celle-ci devra inclure) minima :

- Revue documentaire des informations secondaires disponibles provenant de sources fiables pour encadrer le contexte du problème et toute précédente analyse déjà entreprise
- Interactions structurées avec les principales parties prenantes, y compris des entretiens,
- Des groupes de discussion pour collecter des informations (avec des producteurs, transformateurs, détaillants, exportateurs et consommateurs)
- Observations sur le terrain: enquête auprès des agriculteurs et études de marché







- Techniques d'évaluation participative pour obtenir des informations quantitatives et informations factuelles qualitatives.
- Ateliers multipartites de restitution

#### 5. LIVRABLES ATTENDUS

La date de début souhaitée de la mission est **le 18 Mars 2020** et aux termes de la mission, les livrables suivants seront produits et présentés par le consultant:

- 1. Une présentation power point de la méthodologie proposée par le consultant en coordination (PUI et SI) avant le départ sur terrain
- 2. Une présentation PowerPoint des résultats préliminaires en coordination au retour de la mission terrain
- 3. Un rapport provisoire de l'étude, en français 15 jours après la fin de la mission sur le terrain sous format électronique contenant :
- **4.** Un rapport final de l'étude en français sous format électronique tenant compte des observations et des recommandations de PUI et de SI et celles issues de la restitution au niveau local. Le consultant, aura 15 jours pour intégrer les modifications avant de produire un rapport définitif de 30 pages au maximum (sans compter les annexes).

## 6. PROFIL RECHERCHE

L'offre est ouverte à un consultant (ou groupe de consultant) international ou national. Une équipe mixte de consultants – internationale / nationale sera privilégiée. Une équipe multidisciplinaire sera requise, avec des spécialistes en développement de chaînes de valeurs, agriculture,

Pour mener à bien les tâches décrites dans ces termes de références, le cabinet/consultant intéressé doit présenter un consultant lead (international) qui possède les qualifications suivantes :

- Formation : Niveau Bac+5 ans en Economie, Agroéconomie, Agronomie, Développement
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de développement de chaînes de valeurs agricoles
- Expérience dans la réalisation d'au moins deux études sur les chaînes de valeur agricoles ;
- Expérience dans la gestion et analyse de données, notamment de la conception d'outils de collecte de données, de la conception et de la gestion de bases de données et des contrôles de la qualité des données;
- Expérience solide dans l'application de méthodes participatives de collecte et de validation de données et dans la recommandation de solutions spécifiques au contexte et adaptables à la communauté
- Avoir des connaissances pertinentes de l'économie régionale de l'Adamaoua et de l'Est ainsi que des initiatives des programmes économiques envisagés ou en cours de réalisation ;
- Avoir des connaissances pertinentes sur la dynamique Socioéconomique du Cameroun
- Avoir des compétences en genre ou en protection transversale est un atout
- Etre entièrement disponible durant la réalisation du contrat ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction ;









#### 7. PROCEDURES

La situation sécuritaire est relativement calme sur l'ensemble de la zone, mais il reste prudent d'éviter les promenades nocturnes. Un briefing sécu sera fait dès l'arrivée de l'équipe du consultant sur les bases de Meiganga et Garoua-Boulaï. Le consultant s'engage à respecter immédiatement toute instruction sécuritaire spécifique venant de PUI et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d'incident rencontré dans le cadre des activités d'études, le consultant s'engage à contacter le plus rapidement possible Première Urgence Internationale.

Aucune donnée ne pourra être utilisée par le consultant concernant cette étude sans l'autorisation écrite de PUI. Le consultant agissant en tant que prestataire, elle veillera à se présenter en tant que tel pour tous les entretiens tenus dans le cadre de ces études.

#### 8. CANDIDATURES

Les dossiers de candidature devront être soumis au plus tard le 21 février 2020 aux adresses cidessous:

consortium-coordo@premiere-urgence.cm avec copie à jdondenne@premiere-urgence.org

Les dossiers devront être constitués des éléments suivants :

- a. La Compréhension des TdRs par le consultant (1-2 pages)
- b. La méthodologie proposée pour sa mise en œuvre (3-5 pages)
- c. Le chronogramme détaillé de la mission
- d. Les CV du/des consultant(s)
- e. Le budget détaillé, ne dépassant pas 7 622 €.
- f. Deux références
- g. Au moins un exemple d'étude sur les chaînes de valeurs réalisée par le consultant

#### 9. STATUT/REMUNERATION

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une prestation de services. Comme mentionné dans la partie 5, le consultant sera en charge de fournir un budget détaillé accompagnant sa proposition méthodologique.